

LBI Coopérative obtient le label Engagé RSE de l'AFNOR : une démarche au service des biologistes indépendants

Après plus d'un an de travail structuré, LBI Coopérative vient d'obtenir le label Engagé RSE de l'AFNOR au niveau « Progression ». Bien plus qu'une reconnaissance institutionnelle, cette labellisation traduit une volonté profonde : inscrire durablement la coopérative et son réseau d'adhérents dans une démarche de responsabilité, de performance et de pérennité.



Une démarche cohérente avec l'ADN de LBI

Depuis sa création, LBI Coopérative s'est construite autour d'une conviction forte : permettre aux laboratoires de biologie médicale indépendants de conserver leur autonomie tout en bénéficiant de la force d'un collectif. Cette vision repose sur des valeurs de proximité, de transparence, de solidarité et d'engagement au service des adhérents. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) s'inscrit naturellement dans cette philosophie. Dans un environnement où les attentes des patients, des collaborateurs, des fournisseurs, des pouvoirs publics et des donneurs d'ordre évoluent rapidement, la RSE constitue désormais un levier stratégique autant qu'un facteur de confiance. Pour LBI, il ne s'agissait pas de répondre à un effet de mode ou à une exigence réglementaire supplémentaire, mais bien de structurer une démarche déjà présente dans ses pratiques quotidiennes et de démontrer concrètement son engagement auprès de l'ensemble de son écosystème.

Pourquoi engager une démarche de labellisation ?

La coopérative a souhaité aller au-delà des déclarations d'intention et s'inscrire dans un référentiel reconnu, exigeant et indépendant.

Le label Engagé RSE de l'AFNOR présente cette particularité : il ne repose pas sur une simple autoévaluation ou sur un questionnaire déclaratif. Il est attribué à l'issue d'un audit approfondi fondé sur l'examen de preuves concrètes et sur l'évaluation des pratiques réelles de l'organisation. Cette démarche permet de mesurer la maturité de l'entreprise au regard de la norme internationale ISO 26000, référence mondiale en matière de responsabilité sociétale. Celle-ci couvre sept domaines essentiels : la gouvernance, les droits humains, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs ainsi que l'ancrage territorial et le développement local.

Pour LBI, cette labellisation constitue également une opportunité de prendre du recul sur son fonctionnement, d'identifier ses points forts, de mesurer ses axes de progrès et de se doter d'une véritable feuille de route pour les années à venir.

Un travail collectif mobilisant l'ensemble des parties prenantes

L'obtention du label est le résultat d'un travail de fond mené pendant plus d'un an. La démarche a impliqué la direction, les collaborateurs de la coopérative ainsi que plusieurs parties prenantes externes.

Lors de l'évaluation, dix collaborateurs, deux adhérents (Maymat et Ouilab), deux partenaires (Etix RSE et LBI Développement) et un fournisseur (Roche Diagnostic France) ont été auditionnés de manière indépendante par l'évaluateur AFNOR.

Cette approche illustre l'une des convictions fortes de la RSE : la performance durable ne peut être appréciée uniquement au travers d'indicateur interne. Elle doit également être perçue et reconnue par l'ensemble des acteurs qui interagissent avec l'organisation.

Au cours de cette démarche, LBI a notamment renforcé ses outils d'analyse, structuré ses engagements et formalisé un certain nombre de pratiques déjà présentes au sein de la coopérative.

Des résultats qui confirment la maturité du modèle coopératif

L'évaluation conduite par l'AFNOR a mis en évidence plusieurs points forts particulièrement significatifs.

Parmi eux figure notamment l'intégration d'un scoring RSE dans les consultations fournisseurs. Cette démarche permet désormais d'évaluer les performances sociétales et environnementales des partenaires référencés et d'intégrer ces critères dans les processus de décision.

L'auditeur a également souligné la qualité du travail réalisé autour de l'analyse de double matérialité et de la cartographie des engagements RSE des fournisseurs. Ces outils permettent à la coopérative de mieux appréhender les impacts de son activité et les attentes de ses parties prenantes.

Au-delà des outils, l'évaluation a reconnu la cohérence du projet porté par LBI : des valeurs clairement affirmées, une raison d'être centrée sur le service aux adhérents, une gouvernance engagée ainsi qu'un dialogue permanent avec l'ensemble de l'écosystème.

La stabilité des équipes et l'engagement des collaborateurs ont également été identifiés comme des atouts majeurs, témoignant d'un environnement de travail durable et d'une culture d'entreprise solide.

Une démarche tournée vers l'amélioration continue

L'obtention du label ne constitue pas un aboutissement mais une étape.

La logique même du référentiel AFNOR repose sur l'amélioration continue. LBI a ainsi engagé un plan d'action couvrant les sept domaines de la norme ISO 26000, avec des objectifs précis et des indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés.

Une nouvelle évaluation est d'ores et déjà prévue dans dix-huit mois afin de vérifier la bonne mise en œuvre des engagements pris et de poursuivre la montée en maturité de la démarche.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la volonté de la coopérative d'anticiper les évolutions du secteur et d'accompagner ses adhérents dans les transformations qui impactent la biologie médicale.

Un accompagnement concret pour les laboratoires adhérents

La démarche engagée par LBI ne bénéficie pas uniquement à la coopérative. Elle a également vocation à apporter des outils et des réponses aux laboratoires du réseau. Les exigences RSE prennent une place croissante dans les appels d'offres, les relations avec les partenaires institutionnels et les attentes des donneurs d'ordre. De nombreux biologistes sont aujourd'hui confrontés à des questionnaires, des demandes de preuves ou des évaluations portant sur leurs engagements sociétaux et environnementaux.

Forte de l'expérience acquise au cours de sa propre labellisation, LBI peut ainsi accompagner les adhérents souhaitant structurer ou accélérer leur démarche RSE grâce à des outils construits à partir des problématiques concrètement rencontrées sur le terrain, visant à faciliter l'appropriation des enjeux RSE par les laboratoires et à leur permettre de répondre plus efficacement aux attentes de leur environnement.

Une reconnaissance au service de l'avenir

L'obtention du label Engagé RSE AFNOR constitue une reconnaissance du travail accompli par les équipes de LBI Coopérative et de la pertinence de son modèle coopératif. Elle confirme également qu'une organisation au service des biologistes indépendants peut conjuguer performance économique, responsabilité sociétale et création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Dans un secteur de santé en profonde mutation, cette démarche traduit une ambition claire : faire de la responsabilité sociétale un levier de développement durable, de différenciation et d'accompagnement des laboratoires indépendants, tout en restant fidèle aux valeurs qui fondent l'identité de LBI.

Labellisé



• Contacts Les Biologistes Indépendants :
Jean-Jacques Dussart, Directeur Développement et Innovation
E-mail : jj.dussart@lesbiologistesind independants.fr
<https://lesbiologistesind independants.fr>